

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
 Poste :
 En an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces. la ligne . . . 20 c.
 Réclames. — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

23 Octobre 1883.

Chronique générale.

Il y avait très-peu de monde hier lundi à la Chambre des députés, malgré la réunion annoncée de l'extrême gauche à laquelle n'assistaient qu'une trentaine de membres, parmi lesquels MM. Lockroy, Barodet, Laignant, Clovis Hugues, Courmaux, Clément-Duval, etc.

Après une assez longue séance, le groupe de l'extrême gauche a décidé qu'il y avait lieu de demander des explications au ministère : 1° sur la politique générale ; 2° sur la retraite du général Thibaudin ; 3° sur les affaires du Tonkin. Le groupe se réunira de nouveau jeudi pour arrêter l'époque à laquelle ces explications seront demandées et la forme de l'interpellation. Un certain nombre de membres ont émis l'avis que le langage agressif de M. Ferry visait surtout la gauche radicale, et la conduite de l'extrême gauche sera évidemment subordonnée aux décisions que prendront les autres groupes républicains dans leurs réunions de demain mercredi.

Dimanche soir, a eu lieu une réunion de députés de l'extrême gauche qui n'a pas duré moins de quatre heures. Parmi les résolutions arrêtées, signalons la plus importante : c'est qu'une proposition sera déposée, aussitôt après l'ouverture des Chambres, tendant à demander l'expulsion des princes d'Orléans, basée sur ce fait que la lettre de M. Boucher constitue acte de prétendant. Le bruit court que le gouvernement combattra ladite proposition.

Quoique les membres de la commission soient en principe partisans du système des économies et que chacun reconnaisse la

nécessité d'équilibrer le budget, les moyens proposés par M. Tirard paraissent devoir rencontrer beaucoup d'adversaires. Ceux-ci disent en effet que ces moyens ne sont pas des expédients et qu'il convient d'adopter dès maintenant un système financier qui permette d'établir à l'avenir et de présenter en temps utile aux Chambres des budgets parfaitement équilibrés.

M. Lesguillier, ancien directeur général des chemins de fer de l'Etat, prend dès aujourd'hui la direction politique du journal *La Presse*.

Dans son programme, M. Lesguillier annoncera qu'il reste un infatigable partisan du rachat des grandes Compagnies par l'Etat.

Naturellement l'opinion de M. Lesguillier sur la dernière main à un opuscule à scandale, contenant des révélations sur les événements qui ont précédé et amené sa sortie du ministère de la guerre.

Nous assisterons avec intérêt à cette lessive de linge sale, dans la grande famille républicaine, curieux de savoir où l'on pourra trouver assez de savon pour cette besogne.

On vient encore de découvrir deux nouvelles bombes explosibles à Lyon : l'une dans un couloir du Palais-de-Justice, et l'autre près des bâtiments de la Manutention.

LA SITUATION AU TONKIN.

M. Harmand, commissaire général au Tonkin, a adressé au ministre le télégramme suivant :

« On n'a pas à signaler de nouvelles opérations militaires. Quelques reconnaissances seulement ont été faites, et on s'occupe d'empêcher le ravitaillement de l'ennemi. Il y a encore beaucoup d'eau sur le sol et les

routes sont détestables ; mais le beau temps est revenu. La santé des troupes est parfaite. »

En 1843, l'amiral Dupetit-Thouars, chargé, par le gouvernement français d'organiser le protectorat de son pays à Taïti, trouva, comme principal obstacle à sa mission, un prédicant anglais, nommé Pritchard.

Il prit sur lui de l'expulser de Taïti. L'Angleterre réclama, et, pour éviter un conflit, le gouvernement français prit sur lui de promettre à Pritchard une indemnité de 25,000 fr., qui, entre parenthèse, ne fut jamais payée.

L'opposition d'alors souleva l'opinion publique, et les députés de la majorité qui votèrent l'indemnité Pritchard, furent flétris du nom de pritchardistes.

Je n'apprécie pas, je constate. Il est probable que si Louis-Philippe avait fait la guerre pour économiser 25,000 fr., l'opposition aurait tonné contre un gouvernement qui sacrifiait l'or et le sang de la France à une mince satisfaction d'amour-propre. Mais passons.

En 1883, l'amiral Pierre, chargé par le gouvernement français de maintenir et de défendre les droits séculaires de la France sur Madagascar, a trouvé comme principal obstacle à sa mission un prédicant anglais nommé Shaw.

Il l'a fait cueillir par ses marins et l'a retenu à son bord.

Le pasteur a trouvé fort mauvais qu'on le privât de sa liberté, de son thé et de sa femme.

L'Angleterre, comme en 1843, a réclamé, et le cabinet Ferry vient de s'empresser de faire offrir au missionnaire Schaw une indemnité de 60,000 fr., avec ses excuses, pour une détermination que ce clergyman avait cependant tout-à-fait méritée, puisqu'au vu et au su de tout le monde, lui, Shaw, ministre de paix, fomentait la discorde et la rébellion contre la France ; lui, Shaw, sujet d'un Etat allié, poussait à des mesures d'hostilité contre un pays ami du sien.

La similitude entre les deux aventures est absolue.

Nous verrons si le résultat sera le même sur l'opinion, si la majorité qui aura à voter l'indemnité Shaw, sera flétrie comme celle qui vota l'indemnité Pritchard ; si le pays, qui frémissait d'indignation au nom de Pritchard, se montrera plus coulant pour Shaw, et si le gouvernement de M. Ferry trouvera une approbation là même où le gouvernement de Louis-Philippe ne rencontra que les plus sanglants reproches.

Bataille des U.

On discute en ce moment dans la presse l'importante question de savoir si, lorsque le président du conseil a dit à Rouen qu'il fallait suivre « une politique d'union républicaine », il voulait que le mot union s'écrivit par un u minuscule ou par un grand U.

C'est une puérilité ridicule ; et il faut que les républicains aient la tête bien vide d'idées sérieuses pour faire un problème politique d'une difficulté d'orthographe qui n'arrêterait pas cinq minutes le dernier des maîtres d'école de M. Jules Ferry.

Hâtons-nous de dire qu'il n'y a guère que la République française et les journaux de sa coterie qui tiennent pour le grand U.

L'ex-organe de feu Gambetta attache une grande importance à enrôler, bon gré, mal gré, M. le président du conseil dans son groupe de l'Union républicaine ; et il lui fait gravement ses conditions en l'avertissant que, « puisqu'il veut faire partie de l'Union républicaine, il doit adopter complètement le programme et les doctrines de ce groupe ».

Mais toute cette belle argumentation s'écroule, toutes ces oburgations deviennent inutiles, si, comme il est clair pour quiconque envisage les choses sans parti-pris, M. le président du conseil a entendu par l'union républicaine l'union des républicains ; en un mot, si dans sa pensée l'union devait s'écrire par un petit u.

M. Jules Ferry, en effet, aurait été bien malhabile si, au moment où il déclarait si

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Quand le planteur les eut laissés seuls, le bon baronnet ne put s'empêcher de rire de la mine déconfite de son ami, qui, sous prétexte d'un violent mal de tête, remonta chez lui bien avant l'heure habituelle.

Charles ne dormit guère cette nuit-là. Malgré tous ses efforts pour échapper à un souvenir qui, sans doute, ne devait plus lui laisser que des regrets, l'image de la belle Nancy se présentait sans cesse à lui. Mais si, dans les premiers moments, il essaya de repousser la gracieuse silhouette que son imagination crayonnait dans les ombres de la nuit, cette fermeté d'un instant fit bientôt place à l'effondrement de toutes ses forces ; il n'essaya plus de lutter contre l'amertume d'une pensée incessante qui se traduisait par ces mots murmurés à voix basse :

— O Nancy, chère Nancy, est-il donc possible que je ne vous verrai plus ! N'avoir pas même pu lui adresser mes adieux !

Cependant, une chance restait encore à Charles. Peut-être Nancy accompagnerait-elle, le lendemain matin, son père jusqu'au wharf.

Si faible que fût ce rayon d'espoir, il suffit à calmer un peu le jeune homme. Épuisé de fatigue et d'émotion, il finit enfin par s'endormir, et d'un si profond sommeil, que, vers quatre heures du matin, sir Wilkie était obligé de le secouer violemment pour l'éveiller.

Charles s'habilla en toute hâte, et tous deux descendirent, suivant les domestiques qui portaient leurs bagages. Charles avait laissé sir Wilkie passer devant lui afin de pouvoir à son aise exécuter une petite manœuvre dont la pensée lui était venue en s'habillant. Il savait où était situé l'appartement des dames, il se retourna afin de voir si l'une d'elles ne se mettait pas aux fenêtres ; mais tous les volets de la façade étaient hermétiquement fermés.

Cette ressource lui manquant, Charles se dit que peut-être Nancy attendait sur le quai, en compagnie de son père, l'arrivée du steamboat. Mais la massive personne du baronnet qui marchait devant lui l'empêchait de voir, et ce ne fut qu'en arrivant au bout de l'avenue que Charles put se convaincre qu'il n'y avait personne autre sur le wharf, excepté les nègres qui avaient apporté les bagages.

Charles fut un instant distrait de sa déconvenue

par le steamboat arrivant à toute vapeur. En apercevant le pavillon hissé au mât qui surmontait le wharf, le capitaine fit stopper, et, en un clin d'œil le navire était à quai pour embarquer les passagers.

Rien ne peut donner une idée des bateaux à vapeur qui sillonnent les lacs et les grands fleuves des États-Unis d'Amérique. Charles avait déjà aperçu, à New-York, à la Nouvelle-Orléans, quelques-unes de ces citadelles flottantes sans similaires dans le reste du monde ; aussi ne s'étonna-t-il pas outre mesure en voyant le colossal *South-Star* stopper devant le wharf.

C'était un édifice bizarre, ne ressemblant pas plus à un navire qu'un portefaix à une danseuse. Imaginez une construction impossible, un casse-tête chinois, long de cent cinquante mètres, élevé de trois étages au-dessus de l'eau, une longue muraille peinte en blanc du haut en bas et pleine de gibbosités ; angles sortants, angles rentrants, niches et belvédères, colonnades et galeries sortant tout à coup et comme par caprice de l'énorme masse, commençant ici sans rime apparente, et finissant là-bas sans raison. On n'apercevait ni roues ni gouvernail, encore moins des mâts ou des cordages.

Au moment où Charles regardait avec plus d'étonnement que d'admiration cette colossale construction, les flancs de la muraille s'entr'ouvri-

rent, et une sorte de pont-levis s'abaissa sur le wharf. Charles et le baronnet montèrent à bord et se trouvèrent tout à coup dans un vaste emplacement, ayant à peu près les dimensions et l'aspect du Grand-Hôtel, à Paris.

Charles, revenu de ses étonnements, regardait de tous côtés avec une sorte d'inquiétude.

— Qu'avez-vous donc ? lui demanda le baronnet.

— M. Mac Dowel manquerait-il le steamboat ?

Le baronnet n'eut pas le temps de répondre. Le roulement assourdissant d'une voiture retentit sur le quai de bois, et l'instant d'après, une grande berline de voyage, attelée de deux magnifiques chevaux bai brun, entra au petit trot et venait s'arrêter tout près de l'endroit où se tenait Charles avec le baronnet.

Le jeune homme n'eut pas le temps de penser à la bizarrerie de cette apparition : elle fut aussitôt éclipsée par une autre qui l'intéressait bien davantage.

Au fond de la voiture, il venait d'apercevoir miss Nancy et sa belle-mère en costume de voyage. Sur le devant de la voiture se tenaient M. Mac Dowel et Harry. La vue de ce dernier tempéra un peu la joie que ressentait Charles.

— Quoi ! fit le baronnet en se présentant à la portière, ces dames...

— Ces dames ont voulu nous accompagner, dit

fièrement la guerre aux intransigeants, il s'était volontairement privé de la moitié de ses troupes, en ne voulant recruter son armée que dans les rangs d'un seul groupe.

Il est bien évident qu'au contraire, avant d'entreprendre cette redoutable campagne, il prétendait appeler autour de lui tous les républicains de bonne volonté; il désirait rassembler sous sa bannière toutes les fractions du pays qu'il pouvait espérer de réconcilier entre elles; et voilà pourquoi il a dit, et devait nécessairement dire, qu'il fallait suivre une politique qui unit les républicains.

Le petit *u* est donc moins raisonnable et seul possible; le grand *U* est condamné par le plus vulgaire bon sens. Mais il n'en est pas moins vrai que le débat engagé sur ce détail orthographique restera dans les annales de la troisième République et donnera une fière opinion aux générations futures de la portée d'esprit et de l'élevation d'idées qui caractérisaient les hommes politiques de notre époque.

La guerre des deux *U* se poursuit donc acharnée, implacable. Si le grand *U*, c'est-à-dire la politique de l'Union républicaine défendue par la République Française, ne l'emporte pas, la France est perdue, disent les uns. La France, disent les autres, serait plus irrémédiablement, plus promptement perdue encore, si, rejetant la politique étroite et personnelle d'une fraction de la majorité, elle n'adoptait pas immédiatement la politique de l'union républicaine par un petit *u*.

Mais quels sont les programmes des combattants? Nous entendons bien chaque matin le grand *U* demander au petit *u* son programme à peu près sur le ton d'un industriel de grand chemin qui demande la bourse ou la vie. Mais le petit *u* se contente de répondre par une question identique et réciproquement. Cela peut durer longtemps ainsi, et pour le moment, qu'union républicaine s'écrive ou non avec une majuscule, elle signifie désunion, désarroi et par suite impuissance et imbécillité.

REVUE FINANCIÈRE.

Le mouvement de hausse que nous signalions dans notre dernière revue s'est maintenu et a pris de véritables proportions. Ce sont les rachats des vendeurs à découvert qui impriment cette reprise habilement amenée par un groupe d'acheteurs. Mais cela ne peut durer toujours et lorsque les rachats ne soutiendront plus le marché, les dispositions changeront. La liquidation de quinzaine prouve bien où en sont les affaires: d'une part fort peu d'opérations étaient engagées, et de l'autre, les prix des reports étaient très-bas, l'argent étant très-abondant et les vendeurs à découvert s'offrant d'eux-mêmes pour servir de contre-parties aux acheteurs à reporter.

Nos rentes sont particulièrement en avance: le 3 0/0 s'élève de 77.775 à 78.375; l'amortissable, de 79.55 à 80; le 4 1/2 0/0 1883 de 107.75 à 108.375.

La Banque de France est toujours fort lourde à 5,500 et 5,350. Dernier cours 5,315. Au 18 octobre le chiffre des bénéfices à partir du 1^{er} janvier sont de 14,220,699 fr. 87, inférieurs à ceux de l'an dernier à pareille date. Le Crédit Foncier est très-ferme et se relève vers un niveau plus en rapport avec sa véritable valeur. Dans sa séance hebdomadaire du 17 octobre, le conseil d'adminis-

tration du Crédit Foncier a autorisé pour 6,816,000 francs de prêts nouveaux dont 6 millions 410,000 francs en Prêts Fonciers et 406,000 francs en Prêts Communaux.

Les Obligations du Crédit Foncier sont toujours très-recherchées: les Foncières Nouvelles à 348 et 350; les Communales 1880 à 444 et 445. La Banque des Communes de France annonce la mise en vente à ses guichets d'actions de la Compagnie de Téléphones de la Plata (River-Plata Telephone and Electric Light Company, limited.)

Le Financier des Communes publie dans son numéro daté du 19 courant une étude sur cette société: de fondation récente, elle comptait déjà plus de 1,500 abonnés au 15 juin dernier. On comprend quels immenses services elle peut rendre dans une contrée aussi riche et aussi commerçante que La Plata. — Montevideo et Buenos-Ayres sont deux grands centres commerciaux, où la téléphonie est appelée à jouer un très-grand rôle. Ce n'est pas sur des espérances que l'on peut se fonder, mais bien sur des faits accomplis. Nous avons donc la plus entière confiance en l'avenir de cette valeur.

Le conseil d'administration est composé des hommes à la fois les plus honorables et les plus compétents, nouveau gage de sécurité pour les actionnaires. Aujourd'hui, on ne recherche véritablement que les valeurs étrangères industrielles de ce genre parce que l'on se rend bien compte de leur avenir.

Nous trouvons dans le Financier des Communes trois diagrammes qui indiquent très-nettement la marche du 3 0/0 depuis deux ans. Nous voyons ce fond s'élever à 86 et 86.50 vers le milieu de l'année 1881, puis commencer à baisser après le krach et enfin, tomber peu à peu aux cours actuels.

Or, le 3 0/0, n'a pas la crainte d'une conversion qui pèse sur lui; malgré cela, on ne veut plus même le capitaliser à près de 4 0/0. Ces considérations nous portent à croire que l'affaire des Téléphones de la Plata est excellente à tous les points de vue. Les actions de cette société sont de deux sortes: les actions ordinaires, au nombre de 4,000 et les actions privilégiées 9 0/0 au nombre de 16,000 qui touchent 9 0/0 de leur valeur nominale avant toute répartition aux autres titres. C'est précisément ce second type d'actions que vend la Banque des Communes de France; elles sont au porteur, entièrement libérées, et sont délivrées au pair à cinq livres sterling, soit 125 fr.

Le Suez est faible à 2,500 et clôture à 2,290, la baisse de ses différents titres s'accroît de jour en jour. Le Panama est dans le même état à 495.75. Les obligations Panama nouvelles sont offertes sans trouver preneur à 3 fr. de perte. Nous avons, du reste, mis nos lecteurs en garde contre cette valeur.

La Banque Ottomane est faible à 711.25. On fait courir le bruit du rappel en Europe des troupes anglaises actuellement en Egypte. Cette nouvelle fait reculer l'Egypte Unifiée à 351.25. Nous n'y ajoutons pas foi, l'Angleterre a trop d'intérêts engagés là-bas pour les abandonner. L'Italien 5 0/0 91.20, 57 13 1/6 l'Extérieur espagnol, 9.90 le Turc 5 0/0.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Saumur.

La soirée d'hier a été marquée par deux incidents qui ne sont pas faits pour inspirer pleine confiance dans la sécurité de notre ville.

A 8 heures 1/2, deux individus restés inconnus ont attaqué un de nos concitoyens, M. Alph. G..., et son garçon. Ceux-ci se sont défendus vigoureusement et les agresseurs doivent avoir conservé des traces de la lutte.

charmer les loisirs forcés des passagers. C'est ainsi qu'à bord du *South-Star* était engagée une bande, comme disent les Américains, c'est-à-dire une troupe de musiciens formant un orchestre complet. La bande jouait pendant le repas, et le soir elle se réunissait dans le grand salon, où s'organisaient des contredanses entre ces partenaires que le hasard avait réunis.

Harry et sir Wilkie quittaient régulièrement les dames chaque soir après le dîner pour aller fumer soit au smoking-room, soit plutôt sur l'une des galeries extérieures dont nous avons parlé. Les deux ou trois premiers jours, Charles les suivait, n'osant rester auprès des dames sans une invitation formelle. Mais un soir qu'il hésitait, ne sachant quel parti prendre, M. Mac Dowel, qui donnait le bras à sa femme et qui avait sa fille à ses côtés, lui dit tout à coup:

— Monsieur Lecomte, donnez donc le bras à Nancy.

Puis, se penchant à son oreille, il lui dit à demi-voix, mais pas assez bas pour que sa fille ne l'entendît pas:

— Vous savez qu'elle est l'un des plus riches partis de tout le continent américain? Hein! qu'en dites-vous, mon camarade?

Charles balbutia une réponse inintelligible. Il avait senti trembler sur le sien le bras de miss Nancy. Aussi tous deux arrivèrent dans le grand

M. G... a été frappé violemment à la tête d'un coup-de-poing américain. La police fait d'actives recherches.

Un négociant de Saumur avait envoyé son jeune apprenti, vers 9 heures, porter son courrier à la poste. L'enfant n'a pas reparu. Un de ses camarades l'a rencontré, vers 9 heures 1/2, se promenant sur le pont. Depuis, on n'a plus retrouvé trace de lui.

A juste raison, la famille est dans une cruelle anxiété. Ce jeune homme aurait-il eu affaire aux agresseurs de M. G...?

Les Conseils municipaux des communes du département de Maine-et-Loire se réuniront le dimanche 4 novembre prochain, en session ordinaire. Cette session pourra durer dix jours; elle sera close le 13 novembre.

Après le mouvement judiciaire vient le mouvement administratif annoncé depuis quelques jours et qui a paru hier à l'Officiel.

M. Tournier, sous-préfet de Segré, est nommé sous-préfet d'Épernay (Marne), et est remplacé par M. Tallon, avocat, attaché au cabinet du ministre de l'intérieur.

Notre compatriote, M. Léonce Labiche, docteur en droit, chef de cabinet du préfet de l'Aveyron, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Loudun, en remplacement de M. Alapetite, nommé sous-préfet de Châtellerault.

M. le général Thornton, envoyé en mission en Tunisie, a dû arriver hier à Tunis.

INCENDIE DANS L'ÎLE DE SOUZAY.

Dimanche soir, vers onze heures et demie, le feu s'est déclaré dans l'île de Souzay, chez M^{me} veuve Sanzay.

La difficulté de se procurer des secours abondants, qui ne pouvaient venir que de Villebernier ou de Souzay, séparés par un bras de Loire, a permis au feu de détruire tout ce qui se trouvait près de son foyer.

La veuve Sanzay était occupée, dans son toit à porcs, près d'une truie malade. Transie de froid, elle alla chercher une chauffe-pot, posant sur une fenêtre basse une lampe à pétrole. À son retour, la lampe était renversée et avait enflammé de la paille communicant par une ouverture avec son écurie contiguë au toit à porcs.

Tout en appelant au secours, la veuve Sanzay parvint à faire sortir quatre vaches enfermées dans l'écurie et la truie. Ce n'était pas sans danger, car elle a eu ses jupes en feu et de fortes brûlures aux mains.

Les flammes dévoraient la toiture au-dessus d'elle et se communiquaient à un hangar adossé à l'écurie et appartenant à M. Ritouet.

À deux heures du matin, tout était détruit, malgré les efforts des voisins.

Pour la veuve Sanzay, les pertes en fourrages, bois, ustensiles, s'élèvent à 4,000 fr., et pour le sieur Ritouet à 800 fr. Tout était assuré.

selon sans avoir encore échangé un regard entre eux.

Le bal avait déjà été ouvert par une *party* de jeunes misses et d'Américains, dansant avec une gravité automatique qui eut bien amusé Charles en tout autre moment. M. Mac Dowel avait suivi les jeunes gens; sa femme, arrêtée un instant, causait à deux pas de là.

— Êtes-vous danseur, monsieur Lecomte? demanda M. Mac Dowel.

— Très-peu, monsieur.

— C'est égal, faites danser...

Un regard suppliant de Nancy arrêta le reste de la phrase sur les lèvres de son père. Mais pour achever de faire comprendre sa pensée, le digne gentleman poussa le coude de Charles, tout en clignant de l'œil d'un air de malice narquoise.

Ainsi mis en demeure, le jeune Français ne pouvait, sans manquer à toutes les règles de la courtoisie, se dispenser de faire à Nancy une invitation qu'il s'attendait, du reste, à voir repousser. Il fit donc cette invitation dans les termes du formalisme le plus respectueusement correct. Contre son attente, Nancy accepta.

— Allez donc, jeunes gens, dit M. Mac Dowel enchanté.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

70^e Régiment territorial d'infanterie.

ÉCOLE DE TIR DE TOURS.

Le concours général a eu lieu sur le champ de tir du Menneton, à Tours, le 24 octobre 1883, sous la présidence de M. Bruzon, capitaine au 70^e régiment territorial d'infanterie.

La distribution a eu lieu à la fin du concours, sur le champ de tir. Les lauréats ont été appelés par le président et ont reçu leurs prix des mains de M. Doussain, capitaine au 70^e territorial.

Les sociétaires de l'École de Tir de Saumur qui ont été déclarés lauréats sont:

Cible A. — Prix: 1^{er} le *Buveur de bière*, 2^e le *Buveur de vin*, terres cuites: M. Hatton, sous-lieutenant au 70^e territorial d'infanterie.

Cible B. — 2^e Prix, une carabine Flobert: M. Courville, lieutenant au 70^e territorial.

Cible C. — 4^e Prix, un revolver avec son étui: M. Courville, lieutenant au 70^e territorial.

4^e Prix, une mention honorable: M. Million, soldat à la 9^e section d'administration.

6^e Prix, une mention honorable: M. Lhospitalier, pharmacien de l'armée territoriale.

Cible D. — 5^e Prix, une médaille vermeil: M. Richard, soldat au 70^e territorial.

Cible F. — 2^e Prix, un cabaret en cristal avec émaux: M. Courville, lieutenant au 70^e territorial.

3^e Prix, terres cuites: M. Hatton, lieutenant au 70^e territorial.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Quatrième et dernier dimanche d'octobre. — Fête du Saint-Rosaire selon les intentions du Souverain Pontife.

Exposition du T.-S. Sacrement de 6 heures du matin à 7 heures du soir.

Exercices du matin. — À 6 heures, 1^{re} messe; récitation du 1^{er} chapelet du Rosaire. — À 7 heures, 2^e messe. — À 8 heures, messe solennelle; 2^e chapelet. — À 10 heures, 4^e messe et 3^e chapelet.

Exercices du soir. — À 1 heure, récitation du 1^{er} chapelet d'un 2^e Rosaire. — À 2 heures, vœux; 2^e chapelet. — À 3 heures 1/2, 3^e chapelet; chant des litanies de la T.-S^{te} Vierge. — Sermon prêché par M. l'abbé Mérit, curé de Saint-Pierre, procession du T.-S. Sacrement et salut.

On exhorte les fidèles à se procurer des cierges pour la procession et le salut.

REFLEXIONS D'UN AGRICULTEUR.

En cette année d'abondance de tout, les Anglais nous envoient, de leurs immenses colonies, du blé qu'ils y achètent au prix de 3 francs 25 les 100 kilos et qu'ils revendent 6 francs 25 rendus à un port anglais. Or, les Français, même cette année, ne peuvent livrer, sans perte, leur blé qu'au prix de 50 francs les 100 kilos.

Pour énéantir la concurrence étrangère, il nous faudra donc vendre notre blé 5 francs les 100 kilos! Et où l'envoyer? puis-je au moment de l'embarquement nous payons 2 francs 50 par hectolitre à la douane française et 5 francs à la douane américaine avant de débarquer, tandis que nous laissons nos concurrents étrangers entrer leurs blés en France pour la modique somme de 0 franc 25 par hectolitre.

Où est la réciprocité? Nous ne payons donc pas les impôts français pour être protégés de toutes les manières contre l'étranger? Nous avons donc construit nos chemins de fer pour la fortune de nos voisins les Prussiens et les Italiens, qui transportent sur nos lignes leurs bestiaux à un tarif moitié meilleur marché que celui imposé au bétail indigène!

Allons, messieurs les députés, messieurs les ministres de la République française, occupez-vous donc de nos intérêts. Pas tant de promesses, pas tant de discours, mais des actes, des actes, s'il vous plaît!

(Journal des Campagnes.)

MORTE DE LA RAGE.

Eugénie Trottier, femme Chalsin, âgée de 42 ans, fermière à Bécon, avait été mordue au bras droit dans le courant du mois d'août dernier par une vieille chatte.

Comme cette bête était malade depuis quelques jours, le mari la tua immédiatement et la porta chez M. Hersant, vétérinaire audit lieu. Celui-ci en fit l'autopsie, mais il ne put établir qu'elle était ou non atteinte d'hydrophobie. La femme Chalsin alla voir le médecin qui constata deux mor-

En attendant parler autour d'elle des cas d'hydrophobie qui venaient de se produire dans le département, la malheureuse conçut des inquiétudes. Voilà une dizaine de jours, elle se plaignait de vives douleurs qu'elle ressentait au bras droit. Le jeudi 14, de plus en plus souffrante, elle se coucha. Les médecins, appelés auprès de la malade, reconnurent bien vite les symptômes de la rage. Enfin, le 16, elle mourut, après une agonie effrayante. (J. de Maine-et-Loire.)

LES VIEILLES PIÈCES D'OR.

La Direction des monnaies en France a décidé de retirer toutes les monnaies d'or qui ont été frappées au système décimal dans ce pays depuis 1795 jusqu'au 1^{er} janvier 1877.

Ce sont :
Les pièces de 40 fr. et de 20 fr. à l'effigie de Napoléon I^{er} ;
Les pièces de 40 et de 20 fr. de Louis XVIII ;
Les pièces de 40 et de 20 fr. de Charles X ;
Les pièces de 20 fr. de la République de 1849 et de 1854 avec un buste de la République ;
Les pièces de 100, de 50, de 20, de 10 et de 5 fr. de Napoléon III, et les pièces de 20 fr. de la République de 1870 à 1876.

Le nombre des monnaies d'or s'élevait originairement à 71,082,860 pièces, représentant une valeur de 8 milliards 254 millions 328,420 francs.

M. Paul de la Roche-Saint-André a quitté mercredi dernier la Maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon, après avoir subi les quinze jours d'emprisonnement auxquels il a été condamné par la Chambre des appels correctionnels de la Cour de Poitiers.

Sa famille et un grand nombre de ses amis, qui s'étaient rendus à La Roche-sur-Yon, l'attendaient à la porte de la prison. Deux de ses nièces se tenaient à droite et à gauche de la porte, afin d'être les premières à embrasser le prisonnier rendu à la liberté. Entouré de ce cortège d'honneur, M. de la Roche-Saint-André se rendit à la gare et prit le train de Nantes.

A l'Herbergement, des amis en plus grand nombre encore l'attendaient. Sa voiture prit rapidement la route de Rocheservière, suivie de quinze à vingt voitures.

Le cortège fit halte à Saint-Sulpice-le-Verdon où se trouvait réunie une nouvelle troupe d'amis dévoués. Le prisonnier fut invité à allumer un magnifique feu de joie préparé en son honneur et, en signe de sympathie, deux splendides bouquets lui furent remis.

Le voyage jusqu'à Rocheservière ne fut qu'une marche triomphale.

Le lendemain matin, M. de Baudry-d'Asson faisait son entrée à Rocheservière accompagné de l'excellente fanfare de Challans. Après avoir félicité M. de la Roche-Saint-André, le cortège se rendit à l'église où fut célébrée une messe d'actions de grâces, pendant laquelle la musique de Challans exécuta plusieurs morceaux de son

répertoire, de façon à mériter les éloges des connaisseurs les plus difficiles.

La jeune musique de Challans a droit aux félicitations les plus sincères.

EXPROPRIATION DE TERRAINS.

AVIS

Le Maire de la commune de Cernusson, canton de Vihiers, donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper pour le redressement du chemin vicinal n° 5, de Cernusson à la route nationale n° 460, va être déposé à la Mairie de cette commune pendant huit jours, pour que les intéressés puissent en prendre connaissance et présenter leurs observations sur le procès-verbal ouvert à cet effet à la Mairie.

Cernusson, 24 octobre 1883.

Le Maire, P. BERNIER.

SAISON D'HIVER 1883-84.

La maison de la BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Préviens sa nombreuse clientèle, qu'elle possède actuellement un assortiment **considérable** de vêtements en tous genres, nouveautés mi-saison et hiver.

Cette maison, comme sa **vieille réputation** le comporte, se recommande toujours par la **qualité** de ses draperies, l'**élégance** de sa coupe et la **modicité** de ses prix exceptionnels de bon marché.

Faits divers.

LES ADMISSIONS AU CONSERVATOIRE.

Il vient d'être procédé à l'examen des aspirants qui se présentaient pour entrer dans les classes de chant du Conservatoire.

Le Comité supérieur d'enseignement, assisté des huit professeurs de chant de l'École, n'a pas consacré moins de deux séances de près de dix heures à cet examen.

Il a été entendu 446 aspirants hommes et 427 femmes.

Il va sans dire que le répertoire des morceaux choisis par ces 243 jeunes gens a varié à l'infini, depuis les *Cloches de Corneville* jusqu'à la *Vie pour le Czar*, de Glinka ; mais on se ferait cependant difficilement une idée du nombre de fois qu'ont été chantés, par les hommes, l'air de *Joseph* ou la romance de *Mignon* par les femmes ; l'air « Sombres forêts » de *Guillaume Tell*, la cavatine du page des *Huguenots* ou l'air de la *Reine de Saba*, de Gounod.

Il ne s'est point présenté, paraît-il, de sujet exceptionnel et l'on n'a point entendu de voix extraordinaires ; toutefois, les examinateurs ont rencontré un assez grand nombre de jeunes gens suffisamment doués,

aussi bien sous le rapport de l'organe que sous celui de l'instinct musical.

Il a été admis 16 élèves hommes et 49 élèves femmes.

EXPERIENCES TELEPHONIQUES.

On vient de faire avec succès, à la gare de l'Ouest, à Paris, des expériences de transmissions téléphoniques entre Paris et Nantes, sur un fil qui était en fonctionnement.

Aucun bruit, aucun bourdonnement produit par l'induction ne gênait la conversation : on parlait, on chantait, on baissait le ton de la voix, la transmission néanmoins était parfaite.

Bien plus, on a mis une montre sur le téléphone et le tic-tac s'entendait très-bien entre Paris et Nantes. La distance représente 382 kilomètres au moins. Sur un fil téléphonique, ce résultat eût déjà été assez beau, car dans le voisinage des lignes télégraphiques, le téléphone ne marche pas toujours d'une façon merveilleuse ; sur un fil télégraphique en plein fonctionnement, ces expériences ont une signification et une importance bien plus grandes. L'appareil nouveau qui servait à ces dépêches télégraphiques est d'autant plus remarquable qu'il est pour ainsi dire l'idéal de la simplicité. Il ne nous appartient pas aujourd'hui d'en donner la description ; nous attendons que ces expériences se soient continuées publiquement, et les résultats sont déjà assurés au point de vue de la réussite jusqu'à Calais et de Calais à Londres, sans arrêt à Douvres ; nous nous bornerons à dire que cet appareil a été inventé par M. L. Maiche.

Accident dans une ménagerie. — Un très-regrettable accident est arrivé l'autre soir à la ménagerie Pianet, à Dijon. M. Pianet se livrait, comme d'habitude, à ses dangereux exercices. Il venait d'introduire sa tête dans la gueule d'une des lionnes, quand l'animal, resserrant tout à coup la mâchoire, lui fit près de la tempe une blessure d'où le sang coula avec abondance.

La douleur arracha à M. Pianet un cri qui effraya l'animal, lequel ouvrit la mâchoire. Malgré la souffrance qu'il éprouvait, M. Pianet n'en continua pas moins la représentation. Inutile de dépeindre l'émotion du public. Détail qui a vivement frappé les spectateurs : l'ours léchait le sang qui coulait de la blessure du dompteur.

Heureusement, la blessure est plus large que profonde, et M. Pianet se trouve dans l'état le plus satisfaisant.

Agriculture.

DE LA PROFONDEUR DES SEMAILLES DE BLÉ.

Quelle est la profondeur à laquelle on doit semer le blé pour qu'il produise le plus ?

Un journal agricole rapporte à ce sujet l'expérience suivante :

à-vis de l'intrigant qui avait si vilainement abusé de son hospitalité et qui venait de se moquer de lui avec tant d'impudeur.

Le premier soin de Gros-Guillaume, en rejoignant ses domestiques, fut de leur donner la consigne de refuser à l'étranger tout ce que celui-ci demanderait, et même il ajouta : « Dès qu'on le verra sortir de sa chambre, on montera là-haut, on fermera sa porte à double tour et on retirera la clef de la serrure. »

Les deux serviteurs se réjouirent, comme il convenait, de cette exécution, qui répondait si parfaitement à leurs plus chers vœux et qui allait donner satisfaction à tout le village.

Mais, avant d'aller se coucher, Petit-Pierre voulut montrer tout de suite à son maître un méchant bout de papier, qu'il venait de ramasser en balayant la salle, et qu'il avait trouvé sous l'escabeau occupé quelques heures auparavant par l'étranger.

Celui-ci, tout en prenant son repas, avait, comme de coutume, griffonné sur ses feuilles de papier, et l'une de ces feuilles avait glissé à terre sans qu'il s'en aperçût.

Petit-Pierre, tout orgueilleux de sa trouvaille, tendit le morceau de papier à Gros-Guillaume.

L'hôtelier savait lire assez couramment les caractères imprimés. Mais déchiffrer un manuscrit, c'était pour lui une rude épreuve.

On a pris 3,000 grains que l'on a divisés en 20 parties égales ; chacune de ces parties, soit 150 grains, ont été mis en terre à diverses profondeurs, en partant de 13 pouces et diminuant successivement pour arriver à la surface. Aucun des grains placés de 13 à 7 pouces n'a levé ; de 6 à 4 pouces, les grains ne produisent presque rien ; ceux qui sont laissés à la surface donnent très-peu, et enfin, ce sont ceux qui ont été recouverts de 4 à 4 pouces de terre qui ont produit le plus. C'est à 2 et 3 pouces que le rendement a été le plus fort.

Avis aux intéressés pour qu'ils en fassent leur profit. (Journal des Campagnes.)

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 21 octobre 1883.

Versements de 61 déposants (12 nouveaux), 19,940 fr. 86 c.
Remboursements, 27,566 fr. 22 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

SAMEDI 13 octobre, il a été perdu, à Saumur, un **titre de rente** au porteur de 48 fr., à 1/2 pour cent.

Prière de le rapporter au Bureau du Journal. Il y aura récompense.

BOURSE DE PARIS

DU 22 OCTOBRE 1883.

Rente 3 0/0	78 »
Rente 3 0/0 amortissable	79 55
Rente 4 1/2	106 50
Rente 4 1/2 (nouveau)	108 20
Obligations du Trésor (anciennes)	506 »

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUivant DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des Ctes de l'Est, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encasement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES VENDANGES DE SURESNES

DEUXIÈME PARTIE

L'AUBERGE DU « VEAU QUI TÊTE » (suite)

— Les quatre premiers, que voici, sont entièrement couverts par mon écriture ; vous voyez cela, n'est-ce pas ?

— Mais, encore un coup...

— Maintenant, monsieur l'aubergiste, regardez attentivement celui-ci, qui est le cinquième ; regardez-le, vous dis-je.

— Mais, permettez, il ne s'agit pas...

— Pardonnez-moi, monsieur l'aubergiste, toute la question est là. Je ne suis venu m'établir à Suresnes que dans le but de remplir ce cinquième cahier de papier. Aussi longtemps qu'il restera une page blanche à ce fascicule, je ne saurais bouger de chez vous.

Gros-Guillaume sentit que la moutarde lui montait au nez. Il faillit succomber à la tentation de tomber à bras raccourcis sur ce mauvais plaisant, et de lui servir, en guise de souper d'adieu, une volée de coups de poing dont l'autre se fût souvenu.

Toutefois, la taille imposante de son mystifica-

teur lui inspira des réflexions plus calmes.

— Monsieur l'aubergiste, fit l'autre avec une extrême douceur, rassurez-vous. Quand le moment sera venu pour moi de prendre congé de vous, je vous paierai votre chambre dix fois plus cher que vous ne me la cotez aujourd'hui. Vous n'avez pas, je pense, l'ambition de loger entre ces quatre murs-ci plus de dix personnes ensemble. Vous voyez donc bien que vous n'avez rien à perdre en m'y conservant tout seul. Si j'avais de l'argent sur moi, je me ferais certainement un grand plaisir de vous payer d'avance. Par malheur, je ne puis pas vous offrir un denier avant d'avoir achevé l'ouvrage qui m'occupe en ce moment. Ceci est de l'or en barre, monsieur l'aubergiste !

Et du doigt il indiquait les feuillets de son cahier.

— Quant à ceci, vous seriez mal avisé d'y porter envie. Tenez !

Et jefant sur la table une vieille bourse de cuir, il en dénoua les cordons, et la retourna.

La bourse était vide !

Gros-Guillaume porta alternativement ses regards sur la bourse et sur l'homme. Après quoi, ahuri par tant de cynisme, il opéra sa retraite sans avoir trouvé un seul mot pour exprimer son indignation ou son mépris.

Après ce colloque, il ne restait plus au patron du « Veau qui tête » de ménagements à garder vis-

Il la tenta pourtant, s'arma d'une paire de béci-cles, qu'il retira du fond de son bahut pour la circonstance, il s'assit au coin de la table, et, entouré de Jacqueline et de Petit-Pierre attentifs à ses moindres gestes, à force de patience et de labeur, il parvint à lire les cinq mots qui s'étaient en tête de la feuille.

L'aubergiste pensa avoir mal lu.

Il se livra à une étude complémentaire et des plus consciencieuses. Il poussa le scrupule de sa conscience jusqu'à recommencer trois fois de suite sa vérification.

Plus il se familiarisa avec l'écriture placée sous ses yeux, plus il acquit la certitude qu'il n'avait pas commis d'erreur et que la phrase était bien celle-ci :

Ici le roi sera tué.

Gros-Guillaume sentit une sueur froide lui perler dans le dos.

Gros-Guillaume était bon Français, et, comme tous les bons Français de ce temps-là, il regardait le roi comme l'incarnation même de la patrie.

La seule pensée d'un attentat contre les jours de Sa Majesté le glaça d'horreur.

Ici le roi sera tué !... Voilà ce que disait le papier !... Voilà ce que l'étranger avait écrit de sa main !...

(A suivre.)

Justin BELLANGER.

Marché de Saumur du 20 Octobre

Blé semence (l'h.)	21 71	Huile de noix	50	130	—
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	18	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moy ⁿ .	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	75	—
Orge	65	Luzerne	780	70	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	45	—
Fèves	75	Amandes	50	—	—
Pois blancs . . .	80	Cire jaune . . .	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—	—
Farine, culas.	157	— 3 ^e	—	—	—

COURS DES VINS.
BLANCS (à hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{er} qualité	100	à	»
Id. 1881, 2 ^e id.	90	à	»
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{er} id.	90	à	»
Id. 1881, 2 ^e id.	80	à	»
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{er} id.	90	à	»
Id. 1881, 2 ^e id.	80	à	»
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{er} id.	90	à	»
Id. 1881, 2 ^e id.	80	à	»
La Vienne, 1881, 1 ^{er} id.	60	à	65

ROUGES (à hect. 30).

Bouzay et environs, 1881	160	à	»
Id. 1881	150	à	»
Champligny, 1882	200	à	»
Id. 1882	175	à	»
Id. 1881	175	à	»
Id. 1881	175	à	»
Varrains, 1882	90	à	»
Varrains, 1882	90	à	»
Bourguell, 1882	115	à	»
Id. 1882	100	à	»
Id. 1881	100	à	»
Id. 1881	100	à	»
Restigné 1881	80	à	»
Id. 1881	80	à	»
Chinon, 1882	90	à	»
Id. 1882	80	à	»
Id. 1881	80	à	»
Id. 1881	80	à	»

Signalons aux fumeurs de cigarettes une heureuse innovation, le « **Papier Français** » qui joint à une qualité incomparable tout l'attrait d'une nouveauté absolue. Conçu dans le style ancien, ce cahier possède un cachet moyen-âge du goût le plus parfait. Son enveloppe en parchemin, souple et résistante, protège le contenu jusqu'à sa dernière feuille. C'est certainement ce qui s'est fait de plus pratique et de plus joli jusqu'à ce jour. Succès assuré.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. d'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 540 planches, soit environ 1.000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1.700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSRUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Le 105^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, de V.-A. MALTE-BRUN, vient d'être mis en vente chez l'éditeur Jules Rouff.

L'auteur y commence, sur le département de la Seine, une étude qu'il poursuivra dans les cinq fascicules suivants.

Il donne d'abord les indications les plus exactes sur la situation, les limites, la superficie, la nature du sol, les montagnes, l'hydrographie, les voies de communication, le climat, les productions naturelles, l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, la division politique et administrative, et enfin l'histoire du département.

Après quoi il aborde Paris qu'il nous montre à des époques diverses depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à François I^{er}.

Quatre gravures, dues à Clerget, ornent ce fascicule; la première, hors texte, représentant une vue de Paris, prise de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, et trois autres dans le texte: l'Arc-de-Triomphe, le Muséum du Jardin des Plantes et les Buttes-Chaumont.

Signalons, en outre, une excellente carte du département, par Ehrard.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré:

TEXTE: Courrier de Paris, par Gêrôme. — Menu fait. — M. le marquis d'Harcourt, par Ch. Frank. — Théâtres, par Damon. — L'armée du salut en Suisse. — Le retour du roi Alphonse à Madrid. — L'archipel de la Manche, par Victor Hugo. — Les chevaux sauvages en Hongrie, par H. Vernoy. — Le Match de M^{me} Payne, nouvelle, par

Paul Caillard. — Le vaisseau anglais le *Conquérant*, par R. Bryen. — Courrier du Palais, par M^{me} Guérin. — La place des examens à Pékin. — *Le Caccique* (suite), journal d'un marin, par Henri Rivier. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — *Echecs*. GRAVURES: M. le marquis d'Harcourt, ancien pair de France, ancien ambassadeur à Vienne, récemment décédé. — L'armée du salut en Suisse: Miss Booth et son assesseur devant le jury de Soudry, Neufchâtel. — Madrid: Le roi Alphonse XII traversant la place de l'Orient pour se rendre au Palais-Royal, à son retour de France. — A l'exposition nationale des beaux-arts: Une discussion artistique-militaire. — Les chevaux sauvages dans les plaines de Hongrie (six dessins). — L'archipel de la Manche, par Victor Hugo: Les risques de mer, un soir de pêche; les rochers, les douches. — *Le Conquérant*, nouveau cuirassé anglais. — China: la place des examens, à Pékin. — Théâtre du Château-d'Eau: *Roland à Roncevaux*, opéra de M. Mermel, acte IV, scène 1^{re}. — Rébus.

Abonnements: un an, 21 fr.; six mois, 11 fr. trois mois, 6 fr.

Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RÉJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

D'une délibération prise le premier octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la **Compagnie française d'éclairage et de chauffage par le gaz**, Société anonyme au capital de neuf millions de francs, dont le siège est à Paris, avenue de l'Opéra, 18;

Il appert que l'assemblée a, à l'unanimité, adopté les résolutions suivantes:

1^{er}. L'article 15 des statuts sera ainsi conçu:

La Société est administrée par un conseil composé de sept membres au moins et de onze au plus, nommés par l'assemblée générale.

Dans le cas où l'assemblée nommerait moins de onze membres, et aussi au cas de vacance par démission ou décès, le Conseil d'administration aura le droit de s'adjoindre les autres membres complémentaires qui auront les mêmes attributions que les premiers administrateurs nommés, jusqu'à la ratification de leur nomination par la prochaine assemblée générale.

2^{es}. L'article 16 des statuts sera ainsi conçu:

Le Conseil d'administration se renouvelle partiellement tous les deux ans, par la sortie d'un tiers de ses membres désignés par le sort, jusqu'à épuisement des deux tiers du conseil et ensuite par rang d'ancienneté.

Tout membre sortant est rééligible. L'administrateur désigné en remplacement d'un autre, ne reste en exercice que jusqu'à l'époque où devaient expirer les fonctions de celui qu'il remplace.

3^{es}. Les paragraphes 3 et 4 de l'article 18 des statuts seront ainsi conçus:

Le Conseil d'administration se réunit au siège social ou dans tel lieu qu'il juge convenable, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

La présence effective de cinq membres est nécessaire pour la validité des délibérations.

4^{es}. Le paragraphe deuxième de l'article 28 des statuts sera ainsi modifié:

Les convocations à ces assemblées sont également annoncées par un avis inséré quinze jours à l'avance dans un journal d'annonces légales, ainsi qu'il est dit à l'article 27.

Une copie de la délibération dont extrait précède a été déposée au greffe du Tribunal de commerce de Saumur le vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-trois et au greffe de la justice de paix du canton sud de Saumur le même jour.

Pour extrait et mention: (Signé) G. Dehaynin. — A. Dehaynin. — Jules Restand. — L. Deschamps. — Foulon de Vaulx. — Gustave Fourcassies. — E. Romberg-Bourdier. — G. Dehaynin. — G. Raffard. — E. Watel, administrateurs.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE JOUANDOU, JEAN.

Les créanciers de la faillite du sieur Jouandou, ancien maître d'hôtel à Saumur, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal de commerce le mardi 30 octobre 1883, à une heure du soir, pour assister à la vérification de leurs créances et l'affirmer devant M. le juge-commissaire.

Au cas où les créanciers convoqués de nouveau par le présent avertissement n'auraient pas encore remis au syndic de la faillite, ou au greffier du Tribunal, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre, ils sont priés de le faire sans retard et quelques jours avant la séance de vérification indiquée ci-dessus.

Le greffier,
L. BONNEAU.

(678)

Etudes de M^e CAILLEAU, notaire à Longué,
Et de M^e ROGERON, notaire à Beaufort.

A VENDRE

A L'AMIABLE:

1^o La TERRE de la HURTAUDERIE, située commune de Longué et par extension communes de Vivy et de Blou, comprenant château avec douves, allées, jardins, charmillles, trois fermes, dix closières et diverses réserves, notamment sapinières et taillis, aux Montaux, commune de Vivy, le tout d'une superficie d'environ cent trente-cinq hectares, ci. 135

2^o La magnifique MÉTAIRIE de LA BUTTE, commune de Longué, contenant environ cinquante-deux hectares, ci. 52

3^o Et une MAISON avec jardin bien planté, et vigne, ville de Longué, route de Saumur, d'une superficie d'environ soixante dix-sept ares, ci. 77

Total des contenances, cent quatre-vingt-sept hectares soixante-dix-sept ares, ci. 187 77

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e CAILLEAU, notaire à Longué. (672)

A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,

LA MAISON DU MARCONNAY

Située à Parney (Maine-et-Loire),

Comprenant:

Grand jardin, terrasse, et de très-belles caves de niveau avec le sol et bien claires.

S'adresser à M^{me} BROUQUET, au château de Parney, ou à M. BEAUFILS, son homme d'affaires, à Souzay. (632)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Environ: 94 barriques vides; 3 tonnes; 19 petits fûts.

S'adresser à M. G. DOUSSAIN, syndic de la faillite Brisset, 10, rue des Basses-Perrières, Saumur. (671)

A VENDRE

UNE EXCELLENTE CALÈCHE

A un ou deux chevaux, couleur verte.

S'adresser à M. POTTIER, aux Rigaudières, Allaines (Maine-et-Loire).

CHEVAUX D'ATTelage

M. AUGUSTE BOURREAU, marchand de chevaux à Angers, arrive de Hollande et de Normandie avec 40 beaux chevaux d'attelage.

S'adresser à M. A. BOURREAU, grande rue Volney, à Angers. (624)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

JOLIE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, 15,

Comprenant neuf pièces avec jardin

S'adresser à M. JOUSSEAUME, épiciier, rue de Bordeaux.

IMPRIMERIE typographique à céder (brevet) dans une ville de l'Ouest. Bonne maison. Bel agencement. Matériel en très-bon état. Grandes facilités de paiement.

S'adresser à l'AGENCE HAVAS, place de la Bourse, 8, Paris, sous les initiales T. P.

PONNADE BERTINOT

pour la guérison radicale et inflexible des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. — 1 fr. le flacon.

Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)



ON DEMANDE

A la Distillerie V^o Angelo Bolognesi et C. Garichou

Un homme sachant lire et écrire pour la mise en bouteille, étiquetage, etc., etc., et un jeune homme de 15 à 16 ans pour le magasin et les courses. Inutile de se présenter sans de bonnes références.

AVIS

Le sieur Benjamin Coutard, concierge à la banque Lambert, prévient le public qu'à partir du 1^{er} novembre 1883, il sera à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, soit pour service de table, cirage de parquets et mise de vin en bouteille.

ON DEMANDE une cuisinière pour la campagne. Bonnes références sont exigées.

S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE DAME

Demande un emploi de caissière et comptable dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti de magasin, dans une Maison de Nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME demande une place de cocher ou de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

MACHINES A COUDRE
De tous systèmes.

BOULITTE
ARMURIER

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

L'EXGELSIOB

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.